

DATE DE LA RÉUNION :	OBJET : Première réunion – Lien recherche et gestion d’aires protégées en Occitanie	
1^{er}/06/21	PRÉSENTS :	Philippe Jarne, Benoit Pujol et Gaëlle Mathieu-Ernande (défi clé régional BiodivOc), Béranger Rémy (Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises), Guillaume Harre (OFB), Jérôme Buisnière (PNR des Grands Causses), Thomas Matarin (Nature en Occitanie), Vincent Dumenier et Louis Salvaire (Département de l’Aude), Catherine Cibiens (MAB France), Sophie Lefèvre (ARB Occitanie)

Objectif de la réunion : échanger sur le lien recherche et gestion d’aires protégées, les initiatives existantes et les freins actuels, pour aboutir à une proposition de collaboration avec l’équipe du projet BiodivOc et proposer des actions à mettre en place.

Ordre du jour :

- Tour de table des participants ;
- Temps de contextualisation : déclinaison régionale de la nouvelle stratégie pour les aires protégées, travaux de la FRB, de l’association MAB ;
- Présentation de l’initiative BiodivOc ;
- Temps d’échanges et de construction d’une proposition

Présentations de l’ARB et de BiodivOc : jointes au CR.

Contexte de la réunion :

- Lancement de la SAP ([stratégie pour les aires protégées](#)) et de son plan d’action en début d’année, avec des actions fléchées sur le renforcement du lien gestionnaires / chercheurs ;
- Déclinaison du plan d’action de la SAP en région prévu pour le second semestre 2021, dans lequel il est possible d’inscrire des actions en lien avec la recherche ;
- Projet BiodivOc, lancé en début d’année et soutenu par la Région dans le cadre de sa politique des défis clés (qui ont pour objectifs de structurer une recherche fondamentale de haut niveau en région, de développer l’attractivité internationale des sites occitans et de parier sur des thématiques qui auront un impact sur la gestion et le développement de certaines filières et métiers) ; un des quatre défis soutenus est BiodivOc, dont la thématique générale est « Dynamique, résilience et gestion de la biodiversité et d’écosystèmes soumis à des pressions environnementales d’origine humaine ». Parmi ses objectifs, BiodivOc souhaite promouvoir l’interdisciplinarité et les interactions avec les gestionnaires de la biodiversité, d’où la collaboration proposée au réseau des gestionnaires.

Synthèse des échanges et des propositions :

Propositions émanant de l’équipe projet BiodivOc :

- Colloque régional entre chercheurs et gestionnaires de la biodiversité, probablement en 2023 ;
- Suivi des projets retenus : il y a eu 10 projets pilotes (sur 2 ans) déposés dans le cadre de l’appel à projet, dont 6 en partenariat avec des acteurs de la gestion de la biodiversité, et 12 projets de constitution de Consortiums d’équipes (sur 3 ans), dont 9 en partenariat avec des acteurs de la gestion ;
- Mise en place d’un groupe de travail « biodiversité », via le dispositif [Trait d’union](#) (dispositif de la maison des sciences de l’Homme- MSH-SUD, facilitant le dialogue et l’émergence de

projets partenariaux), pour co-construire des projets communs entre les acteurs de la recherche et ceux de la gestion de la biodiversité. Recueil et identification des besoins de chacune des communautés, pour ensuite les mettre en parallèle et trouver des sujets communs sur lesquels il serait intéressant de développer un projet. Le format et le fonctionnement de ce groupe de travail sont en cours de définition ; il pourrait néanmoins prendre la forme dans un premier temps d'un groupe restreint pour définir la méthode, et ensuite élargir le groupe pour intégrer la dimension « pistes de travail et questions ».

Retour des gestionnaires, et attentes :

- Catherine Cibiens, pour l'association MAB France, est intéressée par le projet qui est bien dans l'esprit de ce que réalise le réseau MAB. Ce sera sûrement Christine Hervé qui participera aux futures réunions et échanges.
- Vincent Dumenier, pour les ENS du département de l'Aude, propose que les ENS puissent être identifiés comme terrains d'expérimentation pour la recherche, et plus largement de renforcer les partenariats avec les aires protégées (au sens large, incluant les terrains gérés par les départements, les CEN, les syndicats mixtes) servant ou pouvant servir de terrain pour la recherche. Il est aussi suggéré que pour faciliter ces partenariats l'ARB puisse servir d'interface entre les demandes des chercheurs et des gestionnaires, et puisse mettre en place des actions originales pour valoriser les aires protégées de la région.
- Béranger Rémy, animateur de plusieurs sites N2000 dans le Gard, souligne le besoin d'avoir des personnes référentes pour faire le lien entre la recherche fondamentale et le terrain, et le besoin de mutualiser les protocoles sur plusieurs aires protégées.
- Guillaume Harre, pour l'OFB, souligne l'intérêt pour l'OFB, et plus particulièrement pour les RNCFS, à collaborer avec les scientifiques, mais alerte sur le peu de temps disponible des agents pour travailler sur de nouvelles thématiques. Cependant, étant donné que dans le cadre de la SAP, comme des directives nationales, la thématique est mise en avant, il ne devrait pas y avoir de blocage. Il propose à l'avenir d'associer son collègue Frédéric Marie aux réflexions.
- Jérôme Buisnière, pour le PNR des Grands Causses, abonde dans le sens d'une demande existante de partenariats avec la recherche qui reste cependant difficile. Le fonctionnement des conseils scientifiques, quand ils existent, n'est pas toujours optimal (animation difficile, manque de temps ou simplement pas de temps différents entre les impératifs des appels à projets et la réflexion scientifique), et au final les besoins particuliers d'apports scientifiques sont souvent résolus en dehors des conseils scientifiques. Il insiste sur la nécessité d'une meilleure connaissance mutuelle, pour mieux définir ce que l'on peut attendre d'une collaboration (notamment en termes de moyens). Enfin, il est aussi mis en avant le besoin d'une bonne transmission des savoirs de chercheur à gestionnaire, de manière simple et synthétique, pour que le gestionnaire puisse se l'approprier.
- Thomas Matarin, pour Nature en Occitanie, exprime une forte attente de l'association pour travailler davantage avec le monde de la recherche, même si des partenariats sur plusieurs sujets existent. Les rencontres sur le terrain sont notamment particulièrement instructives, pour permettre une meilleure connaissance mutuelle, pour avoir un autre regard sur les études menées et envisager de monter des projets communs. Il y aurait tout intérêt, des deux côtés, à multiplier les interactions de ce type.

Conclusions :

Il est convenu que les participants seront informés actions mises en place par BiodivOc, des projets qui seront retenus dans l'appel à projet (mi-juillet pour les projets pilotes, et en fin d'année pour les projets de consortium) et du groupe de travail biodiversité qui sera lancé avec le dispositif Trait d'Union. Le MAB France, l'OFB et l'ARB Occitanie ont tout particulièrement fait remonter leur intérêt pour y être directement associés.

L'ARB a bien noté la demande d'une interface entre chercheurs et gestionnaires, et l'intérêt des gestionnaires à continuer à travailler sur le sujet pour multiplier les interactions entre les deux communautés, afin d'améliorer leur connaissance mutuelle.

La proposition de colloque thématique regroupant chercheurs et gestionnaires d'espaces naturels est bien notée pour 2023. L'ARB se tient à disposition de l'équipe de BiodivOc pour collaborer à ce sujet, et affiner la thématique, en lien avec le réseau des gestionnaires.